

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00489

**AVENANT N°1 LOT 2 -VOIRIE - CREATION D'UN GIRATOIRE AVENUE DE
VEAUCHE ET RUE F. COLI A ANDREZIEUX-BOUTHEON**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de présents : 45
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOCCQ

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161021-D20160048910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

AVENANT N°1 LOT 2 -VOIRIE - CREATION D'UN GIRATOIRE AVENUE DE VEAUCHE ET RUE F. COLI A ANDREZIEUX-BOUTHEON

Le marché n°2016VO317 passé selon une procédure adaptée par la Ville d'Andrézieux-Bouthéon et transféré à Saint-Etienne Métropole le 1^{er} juillet 2016 concerne la création d'un carrefour giratoire Avenue de Veauche et rue François Coli – lot n°2 voirie attribué à la société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST rue François Coli à Andrézieux-Bouthéon pour un montant de 82 877,10 € HT soit 99 452,52 € TTC.

En cours de chantier il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires à la demande du Conseil Départemental, pour la modification de la structure de chaussée.

Ces travaux supplémentaires, nécessitant la passation d'un avenant, s'élèvent à 7 994,87 € HT soit 9 593,84 € TTC soit 9,65 % du montant du marché initial.

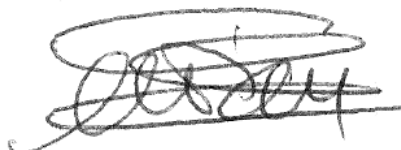
Le nouveau montant du marché s'élève donc à 90 871,97 € HT soit 109 046,36 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché n°2016 VO 317,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché pour création d'un carrefour giratoire Avenue de Veauche et rue François Coli – lot n°2 : voirie portant le montant du marché à 90 871.97€HT,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 2315-66 du budget VOIRIE de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU